

Budget de la Sécurité sociale : un vote de responsabilité pour protéger les classes populaires et moyennes

Le 16 octobre dernier, en refusant de voter les motions de censure contre le gouvernement de Sébastien Lecornu, nous avons collectivement fait le choix du débat budgétaire. Notre objectif est clair et constant : **épargner les classes populaires et moyennes** des efforts demandés par le gouvernement, en faisant **contribuer davantage les plus grandes fortunes** et le monde de la finance.

Avant même l'ouverture des discussions budgétaires, nous avons obtenu des **avancées significatives** :

- l'abandon de la suppression de deux jours fériés proposée par François Bayrou ;
- l'abandon du durcissement des règles d'indemnisation des demandeurs d'emploi ;
- l'abandon de « l'année blanche » et du doublement des franchises médicales souhaités par le gouvernement Lecornu.

Dès le 14 octobre, nous avons également obtenu une avancée majeure : **la suspension de la réforme des retraites d'Élisabeth Borne**, qui permettra à 650 000 Françaises et Français de partir plus tôt à la retraite dès 2026. Cette suspension a été votée deux fois par l'Assemblée nationale et figure désormais dans le projet de loi de finances pour la sécurité sociale.

Au fil du débat parlementaire, nous avons arraché d'autres **victoires concrètes pour les Françaises et les Français** :

- La réduction envisagée des arrêts de travail et des remboursements de médicaments pour les personnes atteintes d'ALD ? **Supprimée.**
- Les coups de rabot sur les tickets-restaurant ou les chèques-vacances ? **Empêchés**, préservant des compléments de salaire essentiels pour le pouvoir d'achat.
- L'augmentation des cotisations pour les apprentis ? **Abandonnée.**
- Les aides à l'embauche outre-mer ? **Maintenues.**
- La contribution du monde de la finance via l'augmentation de la CSG sur les revenus du capital et des dividendes ? **Obtenue**, malgré l'opposition d'une droite refusant de remettre en cause la politique favorable au capital menée depuis 2017.
- Des moyens **renforcés** pour les services publics, notamment pour les hôpitaux et les EHPAD, grâce à une hausse de 4 milliards d'euros de l'ONDAM.

Ce projet de budget de la Sécurité sociale n'est pas le budget que nous aurions rédigé.

Ce n'est pas un budget socialiste.

C'est un **compromis**, construit pas à pas, qui garantit un budget pour la Sécurité sociale en 2026 sans faire peser sur les classes populaires et moyennes les efforts initialement envisagés par le gouvernement.

Face à ceux qui défendent le « tout ou rien », je refuse de me satisfaire de « rien ».

Je choisis d'inscrire dans la loi **les avancées concrètes** que les socialistes ont obtenues pour les ouvriers, les employés, les retraités et les malades.

C'est pour cette raison que je voterai le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.



Député de la Côte-d'Or
Commission des Affaires étrangères